PARTI OUVRIER BELGE

ÉDITION GERMINAL

La C.I.R.A. 933

LE GOUVERNEMENT et L'ALCOOL

par

LOUIS BERTRAND

député de Bruxelles

GAND

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « VOLKSDRUKKERIJ », RUE HAUT-PORT, 29

—

1903

Le Gouvernement et l'Alcool

par

LOUIS BERTRAND

Député de Bruxelles

GAND

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « VOLKSDRUKKERIJ », RUE HAUTPORT, 29

—

1903

Le Gouvernement et l'Alcool

Vingt ans de pouvoir !

Voilà bientôt vingt ans que le parti clérical occupe le pouvoir. C'est la première fois, depuis 1830, qu'un parti jouit ainsi pendant un terme aussi long d'une suprématie incontestée.

Quand, en 1870, après treize années de pouvoir, le ministère Frère-Orban fut renversé ; *l'Indépendanee* parla de « soulagement universel ».

Quand nous sera-t-il permis d'être débarrassé à notre tour, d'un gouvernement qui n'a que trop duré ?

Ce gouvernement devient un danger public.

Il se croit tout permis.

Il se moque de l'opinion publique.

Avec lui le contrôle des Chambres, devient une dérision, un non-sens.

Disposant d'une majorité d'une servilité sans exemple dans aucun pays, le gouvernement impose sa volonté sans souci de l'opinion de ses adversaires, sans aucun contrepoids.

Il décide de frapper de 20 à 25 millions d'impôts nouveaux, réunit la droite pendant une demi heure et veut imposer le vote de ses projets, sans discussion, au pas de course

Y a-t-il un pays au monde où de pareils faits seraient tolérés?

Vivons nous en Turquie ou en Belgique?

Et cependant, pas un cri ne s'est élevé sur les bancs de la majorité pour protester contre ces procédés indignes d'un pays libre.

Ce coup d'Etat a laissé souriant les conservateurs cléricaux.

Et c'est à l'unanimité que les droits sur l'alcool ont été votés par les ennuques de la majorité, sans qu'ils essaient même de justifier leur attitude, sans qu'ils se donnent la peine de défendre les projets d'impôts nouveaux.

Encore des impôts!

Lorsqu'en 1883 le ministère libéral Graux proposa des impôts nouveaux, une violente clameur retentit sur les bancs catholiques de la Chambre.

Tous les impôts proposés furent combattus avec une violence sans pareille.

La presse cléricale ameuta la population.

Les cabaretiers se réunirent, organisèrent des meetings et vinrent manifester devant les Chambres.

C'est en grande partie aux impôts votés en 1883 que le gouvernement libéral dut sa chute et c'est au cri de **à bas les Graux impôts!** que les catholiques, unis aux indépendants, coururent au scrutin.

Quel chemin nous avons fait depuis lors!

En 1884, les droits de douanes et d'accises réunis, s'élevaient à **76 millions!**

En 1903, avec les nouveaux droits sur l'alcool, les droits de douanes et d'accises dépasseront **150 millions!**

Le gouvernement fait des dépenses insensées. Rien

que pour les dépenses militaires, en y comprenant le budget de la guerre proprement dit, la rémunération des miliciens, les pensions militaires, et l'intérêt des centaines de millions enfouis dans les casernes et les fortifications, il lui faut **100 millions par an!**

Et la Belgique est un pays neutre! Que serait-ce, grands dieux, si nous avions à craindre une invasion, une guerre de revanche ou autre?

Il est vrai que l'armée sert en grande partie à procurer des places faciles et bien rétribuées à des fils de famille incapables souvent de gagner leur vie par un travail utile. Nous avons, en Belgique, un officier pour 13 soldats, alors qu'en Allemagne il n'y en a un que pour 28 soldats...

Nous avons au Congo, au service du roi et des Compagnies financières, 120 officiers que les bons petits contribuables belges continuent à payer 600,000 francs par an pour ne rien faire. Que l'on s'étonne alors si les dépenses de l'Etat augmentent sans cesse.

Que l'on s'étonne s"il faut à M. de Smet de Naeyer de nouveaux millions tous les cinq ou six ans.

Qui frappe-t-on toujours ?

Quand un gouvernement a besoin d'argent il devrait avoir pour principe de faire payer tous les citoyens en proportion des revenus dont ils jouissent.

Le gouvernement clérical, depuis bientôt vingt ans, agit tout autrement.

Ce n'est pas en proportion de leurs revenus qu'il frappe les contribuables, c'est en proportion de leur degré de pauvreté!

Les riches sont épargnés.

Les impôts qu'ils ont à payer, ils ne les soldent qu'en partie, parce qu'on leur permet de frauder.

Tel est le cas pour les droits de succession qui rapportent de moins en moins, alors que la richesse augmente constamment.

La fraude est certaine, incontestable, mais le gouvernement qui le sait, laisse faire...

Ce sont les pauvres qu'il frappe dans leurs moyens de consommation.

L'alcool qui en 1884 rapportait 18 millions par année, produira 85 millions en 1903.

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement clérical a imposé également le tabac, la viande, le beurre, la margarine, les farines, les fruits, les pâtes alimentaires, l'avoine, les vêtements, la lingerie, la levure, le lait, le pain d'épices, les conserves de poisson, etc.

La richesse, le capital, le revenu, paient donc de moins en moins à l'Etat, et ce sont les moyens de consommation du peuple que l'on frappe impitoyablement!

Le déficit

Nous venons de traverser une période de prospérité industrielle et commerciale qui était inconnue jusqu'ici dans l'histoire de notre pays. Les recettes de l'Etat ont largement profité de cette circonstance heureuse. Malgré cette bonne aubaine, malgré cette longue période d'années de vaches grasses, le budget est en déficit et la dette publique, en moins de vingt ans, a été augmentée de plus d'un milliard!

Le déficit est certain.

Mais le ministre des finances l'a nié et il continue à le nier, bien qu'il réclame des impôts pour au moins 20 millions!

Le déficit est certain. Je le démontrais à la Chambre,

le 18 décembre 1901, dans la discussion du budget des voies et moyens, lorsque je disais :

« ... Mon seul but, en prenant la parole dans cette discussion, c'est de signaler la mauvaise situation financière, de montrer le déficit qui existe en réalité dans notre budget actuel et de démontrer la nécessité qu'il y a ou qu'il y aura, d'ici à peu de mois, de frapper de nouveaux impôts. » (1)

Quelques jours plus tard, au Sénat (2) M. Decoster, sénateur libéral de Louvain, soutenait la même thèse, signalait lui aussi le déficit et prédisait la nécessité prochaine de nouveaux impôts.

M. le ministre des finances répliqua, à la Chambre et au Sénat, que la situation financière était bonne et qu'il était inouï que l'on osât déclarer que le budget était en déficit!

Or, quelques mois plus tard, M. de Smet de Naeyer est obligé de demander une vingtaine de millions au moins à l'impôt et il continue à nier le déficit!

N'est-ce pas phénoménal? N'est-on pas en droit de demander au chef du gouvernement de qui il se moque audacieusement?

A la Chambre, personne ne s'est levé à droite pour défendre le ministère et ses impôts nouveaux, sauf M. Hubert, qui a renouvelé la scène de la fable : *L'Ours et l'Amateur de jardins*. Le discours du député clérical de Philippeville est un pavé de l'ours et M. de Smet de Naeyer n'aura guère été satisfait d'être aussi maladroitement défendu!

Au Sénat, ce fut pis encore.

Lors du vote sur les nouveaux droits sur l'alcool,

---

(1) Voir : *Annales parlementaires*, session 1901-1902, page 309.
(2) Séance du Sénat, 27 décembre 1901.

M. Th. De Lantsheere, ministre d'Etat, s'abstenait et voici en quels termes il motiva son vote :

« J'aurais volontiers voté le crédit nécessaire pour dégrever les cafés et je me serais résigné à voter ceux qui sont **indispensables pour couvrir un déficit indéniable et dès longtemps prévu,** mais je ne veux ni fournir des ressources à de **nouvelles dépenses inutiles,** ni donner mon approbation à un **procédé d'amortissement trompeur** et qui porte atteinte aux prérogatives constitutionnelles du Sénat. »

A cette rude et loyale attaque, M. le comte de Smet de Naeyer ne trouva qu'un mot à répondre : « Merci ! »

Hypocrisie des dirigeants

Si on vient d'augmenter à nouveau les droits sur l'alcool, on le fait, non pas pour se procurer de nouveaux millions, mais pour combattre l'alcoolisme !

Oh ! les hypocrites !

C'est la guerre à l'alcoolisme que l'on fait. Soit ! mais on se saoule avec d'autres boissons que le genièvre !

Les riches, les bourgeois, ne s'enivrent-ils pas souvent en buvant des vins fins, du Porto, du Madère, du Champagne ?

Eh bien, comparons :

Un litre de genièvre à 50 degrés coûte au fabricant 20 centimes.

L'Etat recevra désormais 1,50 fr. de droits sur ce litre d'alcool.

Donc l'Etat prélève, depuis le vote des nouveaux droits, 1,50 fr. pour une marchandise valant 20 centimes. Et savez-vous ce qu'il fait payer de droits à une bouteille de champagne valant de 8 à 10 francs ?

50 centimes !

Le genièvre paie à l'Etat 750 pour cent de droits.

Le champagne, ne paie que 7 pour cent seulement !

Un richard buvant un gobelet de champagne valant un franc, payera 5 centimes à l'Etat. Un ouvrier absorbant une goute de genièvre de 10 centimes payera au moins 6 centimes au gouvernement (1).

Ce sont les pauvres que l'on frappe et non pas les alcoolisés, ceux qui abusent du genièvre, mais aussi ceux qui en usent, même modestement.

Et si encore on pouvait atteindre ceux qui abusent de l'alcool. Mais l'alcoolique continuera à boire, à s'empoisonner, mais ce qu'il dépensera en plus pour se saoûler, ce sera au détriment de sa femme et de ses enfants.

Ceux-ci verront réduire encore leur maigre budget. Ils devront se serrer davantage le ventre, manger une tartine en moins, supprimer le lait, que sais-je, mais M. de Smet de Naeyer aura ses millions !

Le gouvernement ne veut pas mettre fin à l'alcoolisme ou réduire la consommation d'alcool, car si cela devait arriver, il ferait banqueroute !

Et il est si peu certain de voir réduire la consommation d'alcool, qu'il dispose à l'avance des millions que le nouvel impôt va produire !

S'il voulait sérieusement combattre l'alcoolisme, il aurait accepté les amendements proposés par la gauche et ayant pour but de réduire chaque année la production de l'alcool.

Mais il s'en est bien gardé ! Il a même refusé qu'une

---

(1) Une goute de genièvre que l'ouvrier paie 10 centimes représente :

1 centime valeur de la marchandise ;
6 centimes droits d'accises ou impôts ;
3 centimes bénéfices du détaillant.

partie des ressources nouvelles de l'impôt serve à la propagande antialcoolique !

Toutes ses affirmations contre l'alcoolisme sont donc pure hypocrisie.

Le gouvernement ressemble à ce mendiant qui, sur la route, montre une plaie hideuse aux passants, pour leur soutirer un gros sou. Quand la plaie est sur le point d'être guérie, il la gratte et la fait saigner à nouveau pour continuer son métier.

Car le ministère clérical vit de l'alcoolisme comme le mendiant de sa plaie, et il ne veut rien faire pour que la guérison arrive, car ce serait sa ruine !

Les droits sur le Café

Le gouvernement s'est vanté de supprimer les droits sur le café.

C'est très bien, mais savez-vous ce que ces droits représentent par ménage d'ouvrier? Moins de 3 centimes par semaine, c'est-à-dire, de 1,20 fr. à 1,50 fr. par an !

Pour le ménage riche qui consomme plus de café, l'économie sera de 6 à 7 francs par an.

Le système du ministère consiste en ceci : Il prend 20 à 30 millions dans la poche des ouvriers et des paysans qui boivent de l'alcool, et il leur fait un cadeau de 1 million et demi !

Les Pensions ouvrières

Mais il y a les pensions ouvrières !

Le gouvernement augmente de 3 millions le crédit pour cet objet.

C'est une nouvelle hypocrisie !

La loi de 1900 sur les pensions de vieillesse et les pensions ouvrières n'est modifiée en rien ! Au contraire, son application va devenir plus restrictive, c'est à-dire que l'on chicanera davantage sur le point de savoir si un pauvre vieux ou une malheureuse vieille sera ou non dans le besoin.

La somme de 65 francs par an — 18 centimes par jour — ne sera pas augmentée.

En 1900, le gouvernement a calculé que 12 millions suffiraient pour faire le service de la loi qu'il faisait vôter.

Il s'est trompé de 3 millions, et c'est pour trouver ces 3 millions qui lui manquent, qu'il s'en procure 25 ou 30 sur le genièvre.

Pas n'est besoin d'être un grand ministre des finances pour agir de la sorte !

C'est d'une simplicité enfantine : *Je prends 30 millions, j'en accorde 3 et... je garde le reste !...*

A propos des pensions ouvrières, un autre débat s'est produit à la Chambre.

Le gouvernement prétendait que le droit nouveau ne produirait que 15 millions.

Nous avons déposé un amendement lui accordant ces 15 millions, mais nous proposions que le surplus irait à la caisse des pensions de vieillesse, afin d'augmenter le taux de celles-ci.

Si le gouvernement était sincère, s'il disait vrai en affirmant que les nouveaux droits ne produiraient que 15 millions, il devait voter notre amendement.

Ah ! ouiche ! Va-t-en voir s'ils viennent, Jean !

Le gouvernement repoussa l'amendement et son troupeau docile, sous la houlette de M. Woeste, vota contre.

En résumé, le ministre clérical ne veut pas sérieusement faire la guerre à l'alcoolisme, ce serait vouloir sa propre perte, ce serait tarir la source des recettes de l'alcool dont il vit, et sans lesquels il irait à la banqueroute.

Il frappe de nouveaux droits sur le geniêvre pour ne pas devoir imposer les riches, les électeurs aisés à 2 et 3 voix.

On boit actuellement 600,000 hectolitres d'alcool par an en Belgique.

Au droit en vigueur depuis 1896, soit 100 francs par hectolitre, le gouvernement encaisse l'une année parmi l'autre 60 millions sur les buveurs de genièvre. Avec les nouveaux droits, si la consommation reste la même, la recette du trésor s'élèvera à 90 millions par an !

En estimant à 750,000 le nombre des chefs de ménage qui consomment du genièvre, chacun de ces ménages paie actuellement 80 francs d'impôt sur l'alcool et à partir de demain, ce sera 120 francs, ou 15 pour cent au moins du salaire annuel du chef de famille.

Quinze pour cent, c'est énorme!

Si demain un gouvernement démocratique imposait les revenus dans la proportion de 15 pour cent, messieurs les bourgeois feraient une révolution. ils élèveraient des barricades et demanderaient les têtes de M. de Smet de Naeyer et de ses collègues !

Politique de Classe

La politique du gouvernement actuel est une politique de classe. Il s'appuie sur les gros électeurs à trois voix et sur une partie des électeurs à deux voix pour écraser les simples électeurs qui ne possèdent qu'un suffrage.

Il frappe les pauvres, car c'est la masse qui, par les impôts de consommation, douanes et accises, entretient le gouvernement, lui procure les ressources dont il a besoin.

Les classes aisées sont épargnées, nous l'avons déjà dit, et il compte bientôt les épargner davantage encore en réduisant l'impôt foncier.

Dans cette question de l'alcool, la politique cléricale est vraiment odieuse.

Elle a d'abord favorisé la constitution de distilleries agricoles en leur accordant des réductions de droits d'accises de 15 pour cent. Il en est résulté la création de distilleries plus ou moins agricoles, qui empochaient d'énormes bénéfices au détriment du trésor public.

Au bout de quelques années, cette faveur de 15 fr. de droits d'accises a été réduite.

Finalement, le gouvernement a été obligé de racheter les distilleries agricoles, leur matériel, etc. Cela a coûté une quinzaine de millions dont ont largement profité quelques centaines d'individus.

Avec les nouveaux droits, il a été déclaré qu'au moins 5 à 6 millions seraient encaissés par ceux qui possédaient des stocks d'alcool à l'ancien droit de 100 fr. l'hectolitre : distillateurs, négociants en gros et en demi-gros.

Les petits, eux, n'ayant pas de stocks, parce qu'ils achètent presque au jour le jour, ont subi de suite les effets de l'augmentation des droits, et ce sont les distillateurs et les marchands en gros qui ont encaissé les cinq ou six millions dont nous parlons plus haut.

Le remède

Pour résoudre cette question des distilleries et réduire l'alcoolisme, il n'y a guère qu'un remède efficace : le monopole de la fabrication de l'alcool et la réduction progressive de la quantité d'alcool mise en consommation.

La valeur de la production de 600,000 hectolitres d'alcool est de 12 millions.

Les droits d'accises de 150 fr. l'hectolitre, 90 millions.

Il résulte de ces deux chiffres que la distillerie est

avant tout une industrie d'accise, la valeur du produit étant minime à côté de son prix de vente augmenté par les droits.

Mais le gouvernement ne veut pas du monopole, parce que ce serait faire du socialisme, comme il combat pour le même motif, l'assurance obligatoire contre les accidents!

Voilà ou en sont nos grands hommes d'Etat!

Le système du monopole a fait ses preuves en divers pays. Il vient d'être admis en principe par la Chambre des députés de France.

Il faut être encroûté de préjugés absurdes jusque par dessus la tête, pour résister à la seule solution qui est à la fois pratique et avantageuse.

Aux Travailleurs

Mais il est temps de conclure.

L'alcool, pris en trop grande quantité, est un poison qui abrutit l'individu et qui le tue lentement.

Ah! si la classe ouvrière voulait faire la grève de l'alcool!

Si les buveurs de genièvre voulaient renoncer à boire la goutte et remplaçaient celle-ci par de la bière, du vin, du café, du thé!

D'abord la santé publique y gagnerait.

Ce serait d'un excellent exemple pour la jeune génération.

L'alcool n'est pas nécessaire à l'homme et la population qui n'en boirait pas serait mieux portante, plus forte, plus vigoureuse que les autres.

C'est un préjugé que de croire que pour accomplir certaines besognes l'absorption d'alcool est indispensable. Ce sont les distillateurs, les marchands de genièvre qui ont inventé ces choses là et les ont propagées,

comme ils ont appelé *eau-de-vie* ce qui n'est en réalité qu'une eau de *mort*!

L'alcool abrutit, tue lentement celui qui en abuse et le meilleur moyen de ne pas arriver à en abuser, c'est de ne pas en user!

On pense que l'alcool donne de la force, de l'énergie; c'est une erreur encore, le stimulant est factice, trompeur, puisque l'ivresse qu'il produit empêche le buveur de se tenir debout; il sent ses jambes flageoler et il tombe bientôt comme une loque, sans vigueur, sans énergie, sans volonté.

La passion de l'alcool est une chose horrible! C'est elle qui propage la tuberculose et d'autres maladies. C'est l'alcool qui peuple les hôpitaux et les maisons de santé. C'est l'alcool qui est cause que les enfants des buveurs invétérés deviennent des victimes innocentes de la dégénérescence et meurent avant l'âge!

C'est surtout aux jeunes générations que nous nous adressons.

C'est aux jeunes ouvriers que nous crions de toute notre force :

Ne buvez pas d'alcool!

Ne buvez pas ce poison qui vous fait faire la grimace et vous brûle au début, et qui après vous tient, ne vous lâche plus, devient un besoin, une passion, jusqu'au jour où vous serez abattus!

Et vous, camarades socialistes, suivez notre conseil. Laissez là le genièvre et prenez un bon verre de bière.

Donnez l'exemple à vos camarades de travail.

Conseillez leur de laisser le petit verre, de ne plus boire d'alcool et vous verrez au bout de peu de temps, combien vous vous porterez mieux, combien vous serez fiers et contents de vous-mêmes!

Cet effort pour le bien, pour la santé, contre l'alcool serait d'un effet considérable!

Faites la grève de l'alcool!

N'oubliez pas que de chaque gros sou que vous

dépensez pour le genièvre homicide, les six-dixièmes vont dans les caisses de M. de Smet de Naeyer et trois dixièmes dans celle du débitant.

Cessez de boire du genièvre, vous serez mieux portant, plus satisfait de vous-mêmes, plus heureux en ménage; vous vous élèverez à vos propres yeux et à ceux de votre femme, de vos enfants, de vos amis et connaissances.

De plus, vous frapperez au cœur — c'est-à-dire à la caisse — le gouvernement réactionnaire qui vous refuse l'égalité devant le scrutin, qui ne vous accorde que des lois sociales étriquées, et qui chaque fois qu'il a besoin d'argent pour poursuivre sa politique malfaisante, exploite vos vices, vos faiblesses et vous arrache ainsi des millions.

Abstenez-vous de boire de l'alcool!

Prêchez la grève du petit verre!

Si vous êtes capables, ne fut-ce qu'à deux ou trois cent mille d'un effort semblable, vous aurez fait un pas énorme dans la voie de votre émancipation politique et sociale!

Dépots de GERMINAL

Librairie du Peuple,
Rue des Sables, 35, Bruxelles.

Librairie Centrale Socialiste,
Rue Haut-Port, 29, Gand.

Comptoir de Librairie du Journal de Charleroi,
Charleroi.

Paru :

Vive la Commune, par . . . . . EMILE VANDERVELDE

Le Parti Ouvrier et la Religion, par id.

Les Charbonnages . . . . . LUX

L'État et les Charbonnages . . . . EMILE VANDERVELDE

La journée de huit heures dans les mines . . . . . JULES DESTRÉE

Histoire des Équitables Pionniers de Rochdale . . . . . Mme Ve GODIN

Bonne Santé (**Portez-vous bien**),
Notions élémentaires d'hygiène populaire et rationnelle . . . . . Dr TERWAGNE